



Bulletin municipal 2017

DIGNA



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Lorsqu'une année se termine, rien n'est plus banal, plus automatique, que de voir dans l'arrivée d'un nouveau millésime, des germes d'espoir, l'émergence d'une chance future, ou le début d'un nouvel optimiste.

Je voudrais, avec l'ensemble du conseil municipal vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2017 vous apporte, joie, bonheur, santé. Que cette nouvelle année soit pour vous tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de joie en famille.....

Nos pensées se tournent vers ceux qui subissent les affres de la vie, deuil, chômage, santé précaire, qu'ils gardent l'espoir de vivre des jours meilleurs.

Nous allons sans doute rentrer dans une période de turbulences avec la mise en place de la nouvelle intercommunalité, il nous faudra la gérer le plus sereinement possible, tout en préservant nos intérêts et notre identité.

La nouvelle C.C, les nouvelles communes, les travaux, le budget tous ses sujets sont traités dans les pages suivantes je n'y reviendrai donc pas.

Si j'avais un vœu à formuler pour l'année à venir, il serait celui de faire de 2017, l'année du vivre ensemble, tant 2016 aura été jalonnée par des problèmes de voisinage. Ces broutilles sont dévoreuses de temps et d'énergie pour un élu, alors que pour la plupart du temps elles pourraient se régler par le respect de l'un pour l'autre, le dialogue, la tolérance.

Je remercie les membres du conseil municipal, la commission du C.C.A.S, notre personnel municipal, le tissu associatif et tous ses bénévoles, pour l'implication et le dévouement qu'ils mettent au service de notre village.

Ensemble continuons avec ce même état d'esprit qui nous anime quotidiennement, pour que nous puissions atteindre ce même objectif : « le bonheur de chacun d'entre nous »

Bonne année à toutes et à tous.

P. Guiton



Les larmes de Marianne

Tout comme 2015 l'année 2016 aura connu son lot d'évènements dramatiques.

Le 14 juillet jour de notre fête nationale, a été marqué par de sombres évènements qui ont endeuillé une nouvelle fois la France et plus particulièrement la ville de Nice.

La barbarie qui s'est déchaînée nous a saisis individuellement, les bougies et le recueillement ont été le signe visible de notre compassion et de notre soutien aux victimes et à leurs familles, tout comme le signe légitime de notre refus à nous soumettre à quelque califat que ce soit.

Alors que d'innombrables voix ont entouré notre pays, d'autres ont fait remarquer à juste titre, que peu de bougies s'allumaient pour ces mêmes massacres, en Syrie, en Irak, au Liban. Ce que nous avons vécu collectivement le soir du 14 juillet d'autres le vivent au quotidien. Ses exactions sont commises par les mêmes, avec la même cruauté, avec la même volonté de faire mourir ce qui veut vivre : la démocratie, la liberté, la fraternité.....les valeurs de la République.

Osons espérer que 2017 nous épargne ce genre d'horreur !

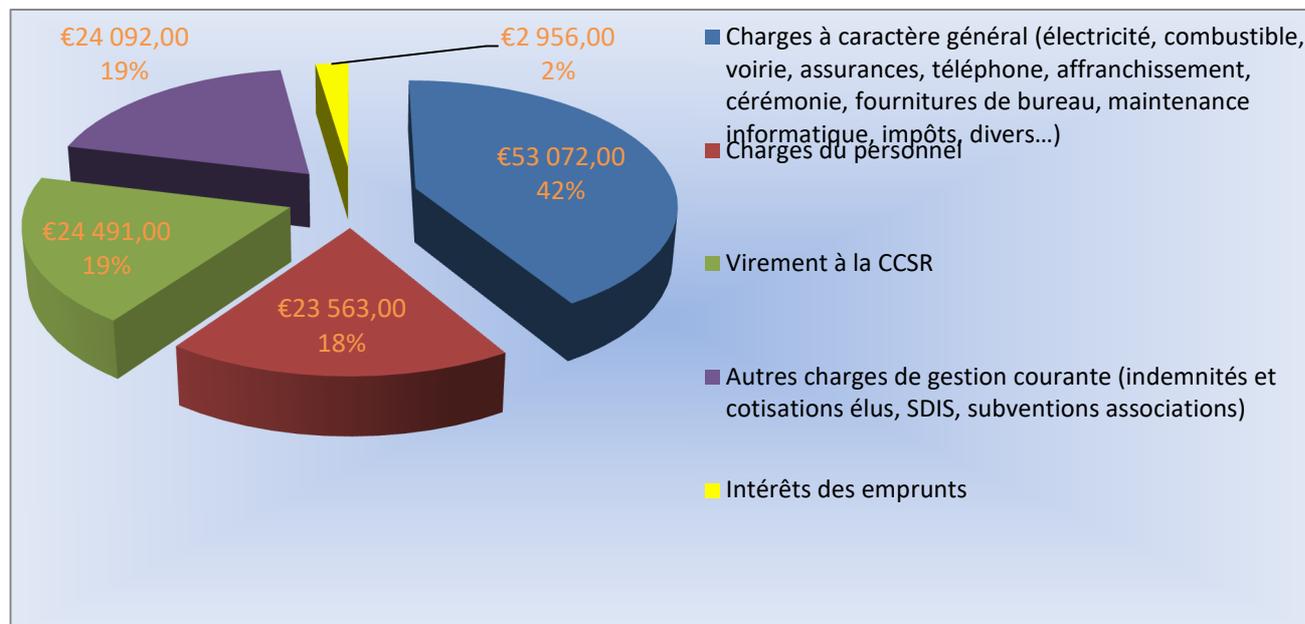
Osons croire en la sagesse de l'être humain !.....

P. Guiton

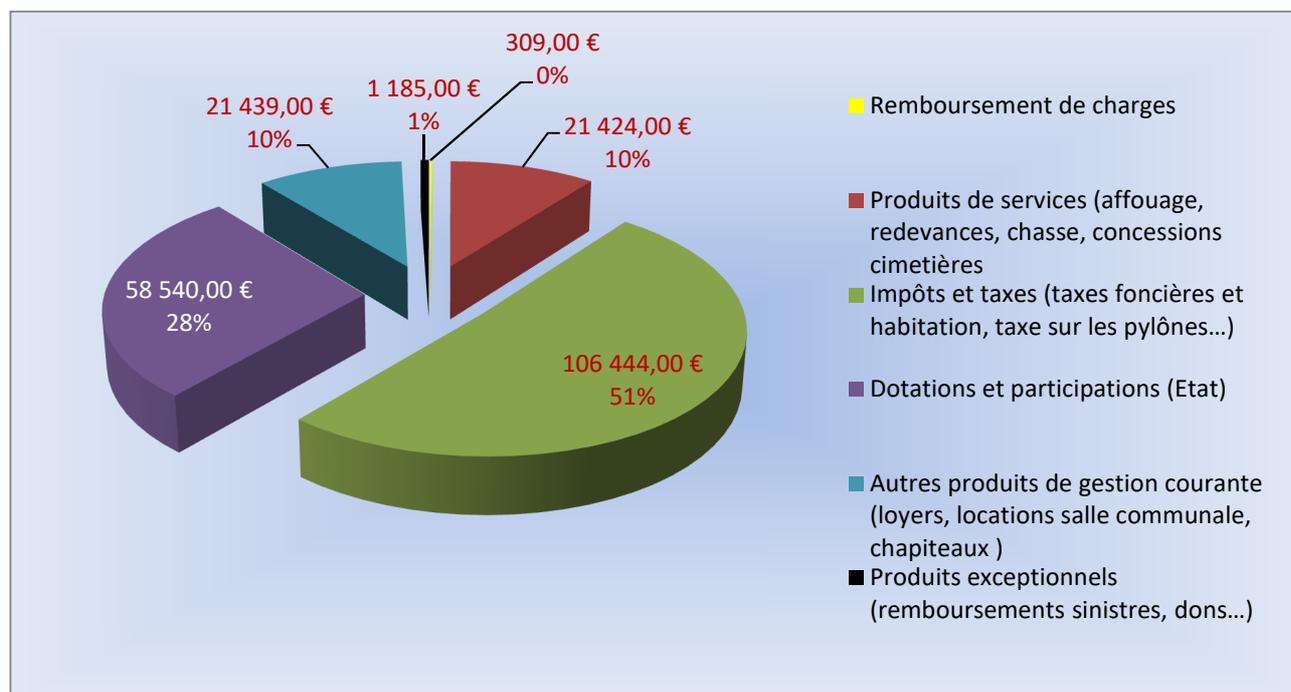
BUDGET COMMUNAL 2015

FONCTIONNEMENT

 **DEPENSES = 128 174 €**

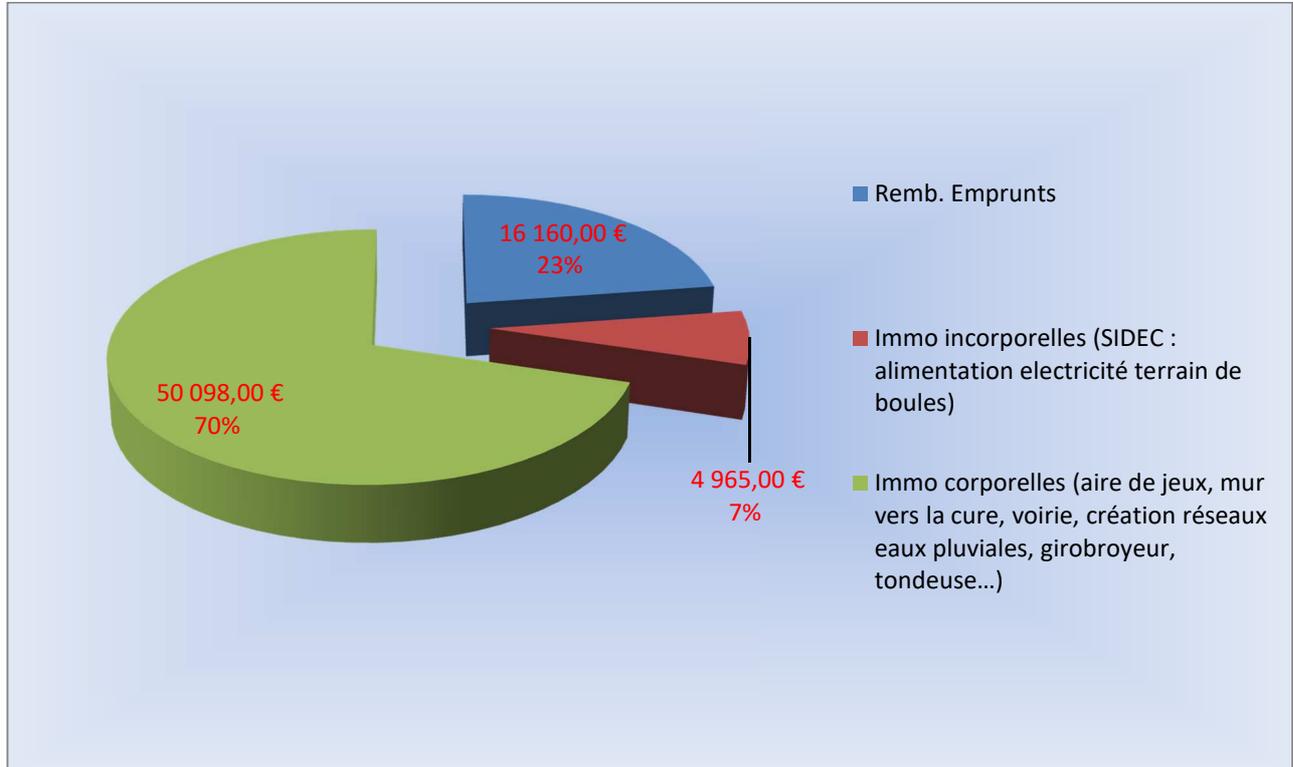


 **RECETTES = 209 341 €**

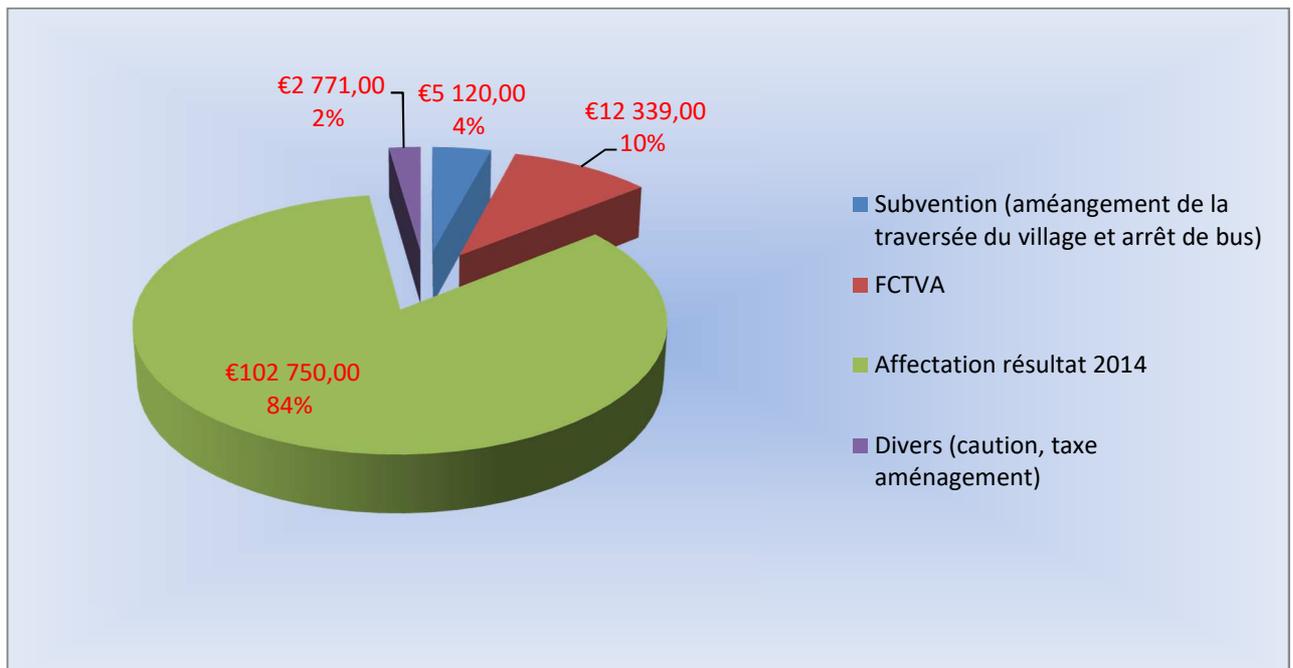


INVESTISSEMENT

 DEPENSES = 71 223 €



 RECETTES = 122 980 €





Travaux et investissements réalisés en 2016

Depuis l'année 2014, la commune a perdu l'équivalent de 8 800 € de dotations de l'Etat avec des charges de plus en plus importantes, l'orientation des travaux et des investissements pour cette année a été de réaliser les plus urgents dans leur utilité et l'entretien du matériel ou son renouvellement.

Compétence Communauté de communes Sud Revermont

Goudronnage de finition sur un tronçon de la rue de la Liberté après les travaux de 2015.

Goudronnage pour rénovation de la route de la Gravelle (du passage à niveau à la route des Fontenelles).

Goudronnage de la rue Impasse de la Gravelle.

Réparation de la rue du Layau (décapage, purge et goudronnage).



Compétence communale



- Curage des fossés route de Chatel et route de la Gravelle par les ETS Mariller en plus des travaux habituels fauchage et déneigement (2 359 €).
 - Rénovation du bureau du maire : peinture, remplacement dalles de plafond (3 129 €).
 - Remplacement de la barrière garde-corps devant l'entrée de la salle des fêtes avec une rallonge de la barrière au cimetière en face du parking pour handicapés (3 829 €).
 - Réfection des 2 murs de la cure, remplacement crépis et pose de tablette pour l'un et rénovation pour mise en sécurité avec pose d'une clôture grillagée pour l'autre (9 885 €).
 - Remplacement d'un poteau d'incendie en raison de sa non-conformité et remplacement par rapport aux habitations (3 468 €).
-
- Installation volets roulants du côté sud des logements sur la mairie (3 122 €).
 - Remplace fenêtre d'un logement de la cure (736 €).
 - Travaux de mise en conformité pour l'accessibilité des 3 ERP mairie /salle de réunion, salle des fêtes et église/cimetière (porte d'entrée de la mairie, modifications diverses : 9 500 € dont 3 074 € de subvention).
 - Désherbage du cimetière par personnes en insertion de l'ADAPMONT (300 €).
 - Extension du réseau d'eau route des Fontenelles.
 - Goudronnage partiel du chemin entre les 2 zones de jeux rue de la Liberté, de l'entrée de la cure et de la place pour handicapés vers le cimetière (2 788 €).

- Implantation de 3 abris bus et remplacement du panneau d'affichage (12 000 € dont 2 350 € de subvention).

- Certains travaux ont été réalisés par les conseillers et l'employé communal : pose d'un drain route de l'église pour canaliser l'eau de l'ancien réservoir, curage fossé au Prélion, pose d'un regard route de la gravelle, plantation de 300 chênes dans la forêt parcelles 5 et 10, nettoyage du monument aux morts et mur du cimetière, pose des nez de marches sur les escaliers vers la mairie, fauchage/débroussaillage des allées dans les bois et chemin de l'AF, démontage du moulin etc...



Principaux achats de matériel

- Remplacement de la grosse tondeuse autoportée qui avait besoin d'une révision très importante et elle n'était plus conforme pour les déplacements sur route (pas d'assurance possible) (15 900 € moins 5 100 € de reprise).
- Achat d'une remorque (4 075 €).
- Remplacement des pneus du tracteur (1 004 €).

Tous ces prix sont indiqués toutes taxes et avec TVA récupérable à 94% (sauf pneus).

Quelques recettes imprévues

- Pour l'aire de jeux réalisée en 2015, aucune subvention ne nous avait été attribuée. Mais en 2016 avec effet rétroactif, le Conseil départemental nous a versé une subvention de 5 050 € et le Crédit Agricole de 1 500 €.
- Vente des bois (chênes) pour 26654€ (à déduire les frais de l'ONF 1 668 €), affouage (4 013€).
- Redéfinition des contrats d'assurance avec GROUPAMA en l'adaptant en fonction de notre parc matériel roulant, de la couverture pour les élus, employés et bénévoles dans leur travail à la commune ou leurs déplacements dans des missions confiées par le maire (2 675 € au lieu de 3 749 € applicable sur l'année 2016).

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Qu'est-ce qui a changé en 2016

La loi dite NOTRE promulguée en Août 2015 nous a donné la possibilité d'intégrer le budget du CCAS dans le budget principal de la commune à partir du 1^{er} Janvier 2016. A cette date, le CCAS en tant qu'institution administrative autonome (organe de gestion, conseil d'administration, budget et personnel relevant de son autorité) a été transformé en Commission (Commission d'Actions Sociales) en reprenant les mêmes représentants.

La modification importante est d'avoir un budget en moins à gérer par la commune (documents administratifs), par contre cette commission n'a aucun pouvoir propre de décisions, c'est une commission d'études, elle émet de simples avis, formule des propositions et organise les manifestations. Après études, les projets sont présentés par le Maire pour délibération lors d'une réunion du conseil municipal.



Propositions et organisations effectuées en 2016 par cette commission (acceptées à l'unanimité).

- Cotisation annuelle obligatoire de 180 € à l'URSSAF pour les membres du CCAS a été supprimée (prise en charge dans le nouveau contrat d'assurance de la commune).
- Vente de boudin et fromage de tête de fabrication artisanale (recette nette 860 €).
- Aides aux voyages scolaires 480 €.
- Organisation du repas des aînés et des colis pour ceux qui n'ont pas pu y assister.
- Carnaval pour les enfants avec goûter.
- Distribution des brioches pour le compte de l'APEI (773 € pour 152 brioches vendues).
- Organisation du Téléthon (965 €)

Raymond Mariotte





Les nouvelles communes

Le projet de fusion des communes d'Augea, Cuisia, Cousance, Rosay, Gizia, Chevreaux et Digna est finalement mort-né.

Rappel des faits :

Courant 2015 deux réunions ont eu lieu à Cuisia afin de connaître la position de chaque commune sur cette nouvelle disposition.

A l'issue de ces deux réunions la commune de Cousance décide de se retirer du projet.

Début 2016 une nouvelle rencontre a lieu à Digna, une soixantaine d'élus des communes concernées sont présents. Mr Brérot, conseiller départemental, accompagné de Mr le Maire de Chilly le Vignoble nous explique les avantages et les inconvénients de ce projet. Il est alors demandé à chaque conseil municipal de se prononcer sur la poursuite ou le retrait de la négociation.

Lors de sa séance du 12 mai 2016 le conseil municipal décide à l'unanimité de se retirer du projet.

Les communes de Chevreaux et Gizia délibèreront dans le même sens.

Pourquoi avons-nous décidé de nous retirer :

- Périmètre de la nouvelle commune trop large.
- Une harmonisation des taux d'imposition trop défavorable pour les habitants de Digna. A savoir que notre fiscalité locale se situe dans la fourchette basse par rapport aux autres communes (5 points d'écart avec certaines communes) l'harmonisation se faisant toujours par le haut, pas besoin de vous faire un dessin !
- Aucune visibilité sur l'après 2020, sachant que la nouvelle commune s'articule autour d'une chartre, cette chartre n'ayant aucune valeur juridique, qu'en fera le maire élu en 2020 ? d'autant que les maires délégués n'existeront plus à cette date.
- Que vont devenir nos secrétaires et employés municipaux ?
- Ou installer une nouvelle mairie ?

Ce sont là autant de questions et bien d'autres encore que nous nous sommes posés avant de prendre notre décision.

Cette réforme n'étant pas obligatoire il nous a semblé qu'il était urgent d'attendre, perdre notre identité ainsi que le dernier lieu de proximité qu'il nous reste, n'est pas pour nous une priorité.

Il y a fort à parier que le législateur n'en restera pas là, cette réforme deviendra très vite obligatoire, en attendant rien ne presse, et puis comme le dit si bien le proverbe : « il vaut mieux un petit chez soi qu'un grand chez les autres ».

P. Guiton

La réforme des nouvelles Communautés de Communes sera effective le 1 janvier 2017.

Ce jour-là, les C.C Sud Revermont et Pays de Saint Amour laisseront leur place à une nouvelle entité qui s'appellera sans doute (Porte du Jura).

Cette réforme ne sera pas sans impact tant pour les collectivités que pour les administrés, à travers la redéfinition des services, ainsi que l'harmonisation des taux d'imposition avec laquelle il nous faudra conjuguer.

La répartition des sièges au sein de la nouvelle assemblée fait la part belle aux trois bourgs centre de notre territoire, la plupart des petites communes perdront un délégué d'où ce sentiment que nos villages sont les grands oubliés de la réforme.....faut-il y voir une volonté du législateur à inciter les Communes à fusionner ? La réponse est sans doute dans la question

Il nous faudra faire preuve de beaucoup de volonté et d'unité pour faire entendre notre voix, au risque de voir la gestion de nos villages nous échapper, ou d'être contraint à voter des projets ficelés d'avance qui ne serviront qu'à une minorité.

La démocratie ne peut vivre qu'avec des propositions citoyennes, et non avec des décisions autoritaires.

Il nous reste à souhaiter que la volonté de travailler ensemble au service de notre territoire et de tous ses habitants, soit plus forte que les ambitions politiciennes des uns ou des autres.

Mais ça ce n'est pas gagné !!!!

P. Guiton

Forêt communale



La forêt communale de Digna est d'une superficie totale de 129 hectares.

Pour 2016/2017, 10 affouagistes sont inscrits.

Parcelle N°20 ➤ coupe rase.

Exploitation d'une centaine de grumes, chênes, hêtres par les entreprises locales sous la responsabilité de la commune. Ces grumes seront vendues en mars 2017.

Une plantation sera effectuée sur cette parcelle en fin d'année 2017.

Alain CHARVET

Nous sommes les serviteurs des vers de terre

« Le potager de mon grand-père »

Nous avons progressivement cessé de croire que nous faisons pousser les plantes. Le potentiel d'une plante est contenu dans la graine, la mission du sol est d'assurer sa germination puis sa croissance. Nous ne sommes que les modestes assistants de ces forces de vie. Notre mission est d'offrir aux plantes les conditions les plus favorables à leur épanouissement.

Nous sommes les serviteurs des vers de terre !

(PERMACULTURE. Guérir la terre. Nourrir les hommes) Actes sud

Perrine et Charles Hervé-Gruyer, c'est par ces quelques mots que nous avons introduit le film « le potager de mon grand-père » présenté par son petit-fils Martin Esposito en personne.

Ce film plein d'émotions montre comment ce vieil homme passionné par son potager naturel avec ses graines venant autrefois de Calabre transmet à Martin son goût du potager et il protège les vers de terre en n'utilisant pas le motoculteur.

En tout cas, la soirée fut un succès avec entre 80 et 100 personnes regroupées à Digna dont de nombreux jardiniers tous très touchés par la vitalité de cet homme de 86 ans.

Tout s'est terminé joyeusement autour d'un verre et de gâteaux en abordant aussi le thème du groupe Colibris de P.Rabhi qui se met en route à Bourg et sud Revermont, la possibilité de passer le film Demain à Digna durant l'été, et un projet de voyage à Ungersheim, un sacré village tout à fait à la pointe du respect de l'environnement et d'initiatives nombreuses et créatives.

Emmanuelle Salomon

ADMR

Outre les services traditionnellement connus d'aide aux personnes retraitées et aux familles, l'ADMR propose des services en direction des personnes valides et actives sous la forme d'aide **de confort**.

Ce service, simple à mettre en place, suivi en cas d'absence de la salariée, ne nécessite pas de formalités administratives autres que le contrat ADMR, qui peut être arrêté ou suspendu sur simple demande.

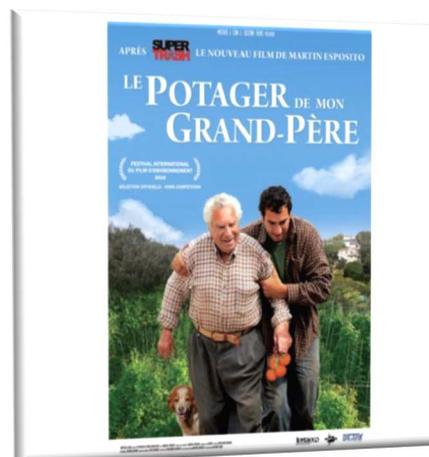
Les frais engagés entraînent une réduction d'impôts de 50% ou génèrent un crédit d'impôts d'autant si le bénéficiaire est salarié et ne paie pas d'impôts sur le revenu.

Le service **livraison de repas**, lui aussi, peut s'adresser à quiconque en fait la demande même sur un temps court, par exemple vacances ou maladie du conjoint qui cuisine habituellement. La livraison a lieu le matin 5 jours sur 7 avec la possibilité de recevoir le vendredi les repas du samedi et du dimanche. Là aussi, pas de formalités importantes et grande souplesse.

Les frais de livraison sont eux aussi déductibles des impôts.

Pour les familles, un service de **garde d'enfants à domicile**, en particulier le matin tôt et le soir permet aux parents qui ont des horaires atypiques de ne pas « bousculer » les petits par des levers précoces par exemple. Ce services est subventionné par la CAF selon le quotient familial et à condition de réaliser 16 heures par mois minimum.

N'hésitez pas à venir vous renseigner au bureau ADMR 10 grande rue à Beaufort ou à téléphoner au 03 84 25 19 57 pour prendre un rendez-vous avec les responsables de ces différents services. Le bureau est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, et, en cas de besoin, les bénévoles peuvent se déplacer à votre domicile.





D E N I S E

Les Cours Perrot ne seraient pas tout à fait ce qu'elles sont, si Denise n'existait pas, tant ce petit bout de femme fait partie du décor.

L'œil vif, le regard pétillant, debout sur son balcon, Denise semble toujours à l'affut de ses petites choses, de ces petits riens, qui nourrissent et enrichissent le quotidien de nos villages.

C'est à l'âge de deux ans qu'elle quitte la région lyonnaise. De santé fragile, ses parents doivent se résoudre à lui faire changer d'air.

A DIGNA, une tante sans enfant lui ouvre sa demeure. Le lien affectif qui les unit se renforce au fil des années. Denise comprend alors que sa vie est ici.

A l'école chez les sœurs à DIGNA, jusqu'à l'âge de 14 ans, elle apprendra ensuite, au côté de sa tante couturière, toutes les astuces de la couture, jusqu'à devenir elle-même, une parfaite « petite main ».

C'est à cette époque que Robert, jeune homme d'Ambérieu, lui tape dans l'œil. Très vite, elle l'épouse.

Ce sera alors pour Denise un retour à la case départ, OULLINS, banlieue lyonnaise, où Robert est chef comptable à l'atelier d'OULLINS MACHINES SNCF.

La carrière de Robert s'effectuera en totalité dans cette entreprise. Denise élèvera ses trois enfants, ainsi qu'une petite fille avec qui elle garde aujourd'hui encore d'excellentes relations.

A l'heure de la retraite, le retour à DIGNA est une évidence, petits-enfants et arrière-petits-enfants, jardin, fleurs, club du troisième âge, vont rythmer la vie du couple.

Malgré la disparition de Robert, Denise reste Denise, toujours coquette, souriante, un tantinet curieuse, elle coule des jours heureux dans ces Cours Perrot qu'elle affectionne... des jours heureux, encore nombreux, c'est bien là tout le mal qu'on peut lui souhaiter.

GASTON



A 89 ans, Gaston fait partie de ce que l'on peut appeler l'une des dernières mémoires vivantes de notre village.

89 ans sans pratiquement jamais quitter son village, une véritable gageure à l'heure où la mobilité s'impose à tout un chacun.

Lorsqu'il voit le jour en 1927, il est le dernier enfant d'une famille de neuf, il est aujourd'hui le dernier survivant de la fratrie.

A l'aube de la seconde guerre mondiale, son père décède. Gaston a 12 ans, de santé fragile, il mène de front son instruction à l'école publique et le travail à la ferme.

Ce n'est pas sans une pointe de malice qu'il raconte : « je faisais le transport de lait avec mon âne et ma charrette, je montais le beurre et le fromage à Chevreaux, je redescendais le lait au chalet à DIGNA, sans oublier au passage de relever les collets de quelques braconniers ».

Il servira son pays au titre d'appelé du contingent à BESANCON, VALDAHON et LURE.

A son retour, il intègre l'usine MOREY. A l'atelier de jambon, il trouvera l'âme sœur, Yvette, jeune fille de CHAMPAGNAT, qu'il épouse en 1951.

De l'atelier jambon à celui du saindoux, en passant par la charcuterie, Gaston restera un employé exemplaire.

1984 sera l'heure de la retraite, son jardin, ses fleurs et quelques petits loisirs deviendront son quotidien.

Des regrets, il n'en a pas, si ce n'est celui du temps qui passe (trop vite) et de ses escapades à la pêche et aux champignons qu'il ne peut plus pratiquer aujourd'hui.

Nous sommes les serviteurs des vers de terre

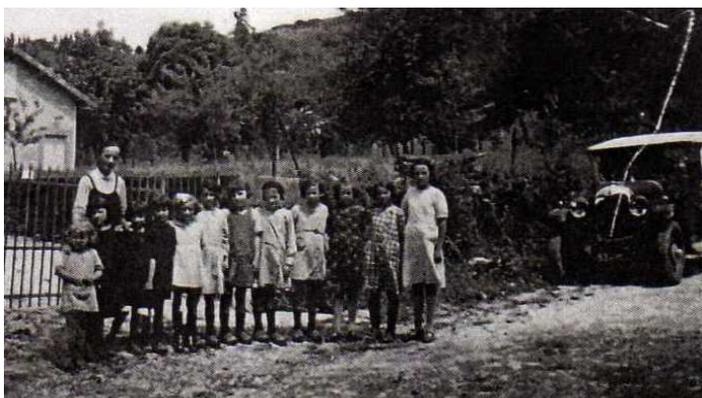
EN CE TEMPS LA...

C'est avec un vif intérêt que j'ai lu le dernier bulletin municipal, notamment l'article de Jacques faisant connaître son métier.

J'ai aussi beaucoup apprécié ceux sur Germaine et surtout sur Yvonne qui a mon âge (nous avons 3 jours de différence). C'est une très bonne idée de raconter la vie des anciens, car c'est quand ils ne sont plus là que l'on regrette de ne pas leur avoir posé assez de questions de leur vivant.

Ceux de l'âge d'Yvonne doivent être, avec Jeanne (plus âgée) les doyens de Digna. Il y avait son cousin Robert, qui est décédé, à ma connaissance il reste Denise, André et Nano.

La plupart des souvenirs d'enfance d'Yvonne sont également les miens, nous étions ensemble à l'école de Mademoiselle Alice (par la suite Sœur Marie-Estelle) qui était une très bonne institutrice et ne ménageait pas sa peine afin que ses élèves obtiennent le certificat d'études. Il fallait que les leçons soient sues et le travail bien fait. La correction des fautes d'orthographe était à copier au moins 10 fois. Nous avions une fois par semaine, un cours de couture et aussi de chant et chaque matin un moment d'instruction religieuse. En sortant en récréation, en rang, nous récitons une table de multiplication et en rentrant c'était un chant ou une récitation.



A la récréation nous jouions « aux barres » ou à « Marie-Jean-Pierre ». Qui se souvient encore de ces jeux ? Nous quittions l'école avec une bonne éducation et des bases solides pour affronter la vie d'adulte. Merci Mademoiselle Alice !

Il me revient en mémoire un chant appris à l'école qui résume parfaitement la vie des

villages en ce temps-là :

- | | |
|--|---|
| 1- Combien j'aime mon village,
Ses chants, ses bois, ses jardins,
J'ai grandi sous leur ombrage,
J'en connais tous les chemins. | 2- Ensemble on rit, on travaille,
Chacun aide son voisin,
Pour les moissons, les semailles,
La cueillette du raisin. |
| 3- Le dimanche à la grand-messe
L'on retrouve ses amis,
En sortant l'on s'intéresse,
Aux nouvelles du Pays. | 4- Combien j'aime mon village
Et je veux l'aimer toujours,
J'y ai vécu mon jeune âge,
J'y veux passer mes vieux jours. |

C'était exactement cela à Digna après la messe et ensuite quelques habitués dont Joseph, entraient à la maison Plossard pour continuer la conversation et prendre l'apéritif qui consistait en un verre de bon vin de la récolte.

Yvette, qui a toujours un pied à Digna.

LA ZONE ARTISANALE DE DIGNA



DEBARDAGE FORESTIER

J'ai créé mon entreprise en 1997 et me suis installé à Digna en 1999 sur la zone artisanale. Un bâtiment a été monté pour stocker le matériel nécessaire au métier qui consiste à sortir les grumes de la forêt à l'aide d'un débusqueur pour les mettre à port camion. Je pratique aussi le broyage forestier. Mes principaux clients sont l'ONF, les communes, les experts forestiers, les coopératives et les scieries qui exploitent ceux-ci pour faire du bois d'œuvre.

Franck CHARVET



GARAGE RETRO CHEVRON

Après une formation professionnelle en mécanique automobile et 20 ans d'expérience dont 4 chez un spécialiste Citroën, j'ai ouvert en juin 2015 le garage RETRO CHEVRON, route des Fontenelles à Digna. La restauration, l'entretien et la mécanique de véhicules anciens de toutes marques en sont l'activité principale.

Le garage est spécialisé dans un modèle particulier : la Citroën DS. La DS a connu ces dernières années un engouement de la part des passionnés de voitures de collections.

Sa popularité et sa ligne connue de tous en font une voiture très prisée et cotée ; mais sa complexité technologique demande une certaine connaissance et expérience pour la réparer et l'entretenir.

Actuellement, plusieurs DS sont présentes dans le garage pour des travaux d'entretien, de réfection moteur et de restauration complète.

Éric Vuarchez





DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang de Cousance vous adresse leurs meilleurs vœux pour tous vos projets ainsi qu'une bonne santé pour 2017.

Nous souhaiterions pour 2017 accueillir plus de donneurs en âge de donner afin de faire ce geste sauveur de vies.

Renseignement sur "amicaledondusangcousance".

[Nos dates de collectes pour 2017 sont les vendredis :](#)

24 février - 28 avril – 1 septembre – 27 octobre et le 29 décembre.

Salle de la Grenette de 16H00 à 19H30.

Le vendredi 30 juin salle polyvalente à Beaufort de 16H00 à 19H30.

En 2016, nous avons eu 5 collectes, la 6ème aura lieu le 30-12-2016 à Cousance.

492 présentés, 454 prélevés, 370 en sang total, 84 en plasma et 27 donneurs 1er don.

539 présentés, 489 prélevés, 480 sang total, 9 en plasma et 24 donneurs 1er don pour 2015.

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, les prélèvements ont augmenté de 4,7% dus essentiellement à l'afflux des donneurs.

Domage qu'il n'y a pas eu de suite, puisqu'en début d'année 2016 nous avons constaté une baisse des donneurs.

L'établissement français du sang a rempli sa mission d'autosuffisance en produits sanguins afin de répondre aux besoins des malades.

En 2015, l'EFS a fourni 791 501 litres de plasma contre 756 360 litres en 2014, soit une augmentation de 35 141 litres.

Le plasma est utilisé pour la transfusion directe, ou sous forme de médicaments. Il contribue à soigner les malades souffrant d'hémorragies, de trouble de la coagulation ou de déficit immunitaire grave.

Pour donner son plasma, il faut être donneur de moins de 55 ans, avoir déjà effectué un don de sang total et peser plus de 55kgs.

Les donneurs du groupe AB, vaccinés contre l'hépatite B ou contre le tétanos, sont recrutés en priorité.

On peut donner tous les 15 jours. Contrairement au don de sang total qui est tous les 2 mois.

Donnons de notre temps pour donner son sang.

La seule manifestation de 2016, a été notre randonnée du 17 avril qui s'est trouvée décevante en raison du temps exécrable.

Seulement 74 randonneurs se sont présentés.

En 2017, 2 manifestations sont programmées :

Le vendredi 7 avril, loto à la salle de la Grenette.

Le dimanche 23 avril, randonnée pédestre, départ salle de la Grenette.

Nous vous attendons nombreux.

Merci à tous les donneurs ainsi qu'à la municipalité pour l'aide qu'elle nous apporte.

Le Président Daniel MILLET



ÇA SE PASSE A DIGNA !

La ludothèque



Cette année la commune a organisé un après-midi jeux en avril et une soirée en octobre en collaboration avec la ludothèque de Cuiseaux. Ces deux animations se sont déroulées dans la bonne humeur et pour la plus grande joie des enfants présents. Quelques adultes sont venus jouer aussi !



Merci aux enfants de participer et à Bernadette et Josette pour l'aide qu'elle m'apporte. Nous espérons recommencer l'année prochaine !

Cartes avantages jeunes

Les jeunes Baquins ont reçu leur carte avantages jeunes en septembre pour la troisième année consécutive.

Cette carte est offerte par la municipalité pour les ados à partir de 11 ans (dès leur entrée en 6^{ème}) et jusqu'à la fin de leur scolarité.

Elle permet d'avoir des réductions sur la Région dans différents domaines.

Merci à la municipalité pour nos adolescents !



Journée Citoyenne

Le nettoyage de printemps a eu lieu en avril avec une participation de plus en plus importante des habitants mais aussi des enfants.

Comme toujours des débris sont ramassés le long des chemins, des ronces sont arrachées, les trottoirs balayés... pour que notre village soit propre.

Le plus sympa c'est de terminer par le verre de l'amitié.

Merci à tous les participants.

Rendez-vous en avril pour cette matinée citoyenne encore plus nombreux !



Stéphanie Girod

LES JOYEUX BAQUINS

C'est toujours avec plaisir que le club se retrouve 2 mardi après-midi par mois d'octobre au printemps.

Jouer, se divertir et partager est un moment important pour Jeannette Geoffroy présidente de cette association. Tout au long de l'année des repas sont partagés, la choucroute, le pot au feu et le



repas de Noël, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

En février une journée avec les enfants a été organisée, c'est avec un grand plaisir que je partage ce moment où tout le monde essaie de jouer ensemble en bousculant un peu les habitudes de chacun!

Je pense que les aînés apprécient tout autant que les enfants.

Merci aux joyeux Baquins de pérenniser ces moments d'échanges et de bonne humeur.



COMITE DE FLEURISSEMENT

C'est avec une vive émotion que j'écris cet article cette année, le comité a perdu un bénévole et un ami. Je pense que tout le monde a connu Philippe Geoffroy que ce soit au volant de sa voiture avec ses chiens en co-pilote ou dans son jardin. Ce super jardinier, toujours le cœur sur la main pour donner des plants de légumes ou de fleurs était toujours prêt à rendre service. Mais pas seulement c'était un gai luron avec plein d'humour et de bonne humeur pour ceux qui ont su l'apprécier. J'avais plaisir à partager des fous rires avec lui pendant les manifestations, des souvenirs précieux pour moi.

Tu nous manqueras mais ta présence sera constamment avec nous tant que nous fleurirons Digna car tu adorais les fleurs.



Le village a encore été très bien fleuri cette année avec l'aide de tous les bénévoles. Le jury départemental nous a félicités, notre village est agréable à parcourir car il est garni de fleurs de haut en bas et propre ! Nous avons reçu la commission fleurissement de Montpont en Bresse pour une visite du village et partager le verre de l'amitié.

Toutes nos manifestations qui grâce à la participation des habitants de Digna sont des succès servent à investir dans le matériel et pour l'achat des fleurs. L'entretien des fleurs n'est pas seulement la plantation et l'arrosage mais il y a le désherbage, enlever les fleurs fanées.....merci mesdames pour ce temps passer auprès des fleurs où grâce à vos petites mains les massifs sont encore plus beaux !

Merci à tous les bénévoles, à la municipalité pour l'aide financière mais aussi logistique et merci à Jeannette et Thierry Geoffroy pour leur aide.

MERCI à tous les bénévoles pour votre investissement au sein de notre association.

Stéphanie Girod



A NOS HEROS

[Texte de Jacques Gagnon, neveu d'Eugène Gagnon]

Le capitaine d'aviation Eugène Gagnon est un illustre inconnu. Toutefois, rares sont les inconnus qui peuvent revendiquer 150 heures de vol de nuit sur un Mosquito. Le Mosquito, un bimoteur chasseur-bombardier fabriqué par de Havilland, était un des avions alliés parmi les plus prestigieux de la Deuxième Guerre Mondiale. Ses pilotes étaient réputés être les meilleurs au monde.

Aux commandes d'un Mosquito, Eugène Gagnon a effectué 33 missions en territoire ennemi, la plupart de nuit au-dessus des aérodromes allemands. Sa mission était de protéger les bombardiers de la RAF qui se faisaient descendre comme des mouches par la chasse allemande.

Le 27 mars 1945, avec son fidèle navigateur Robert Harris, ils partent poser des fusées éclairantes pour guider les bombardiers anglais qui allaient mouiller des mines dans la rivière Elbe. En cours de route le moteur de tribord commence à vibrer pour finalement s'arrêter. Il devient difficile de maintenir l'altitude. À 4000 pieds, ils décident de larguer les deux réservoirs auxiliaires accrochés sous les ailes. Seul celui de droite décroche. Le deuxième moteur a des ratés à 90 milles de la côte anglaise. À 10 milles de la côte le deuxième réservoir finit par se détacher. Malgré tout, le Mosquito atteint sa base et atterrit sur le ventre. Les deux occupants s'en tirent indemnes. Cette mission permet à Eugène Gagnon de décrocher la Distinguished Flying Cross, une des décorations les plus convoitées dans la confrérie des pilotes. Les hostilités terminées, l'avenir s'annonçait prometteur. Il voulait demeurer au sein de l'Aviation royale canadienne, mais il fut refusé. Hélas! Le 21 octobre 1947, ce valeureux pilote connaît une fin tragique. Il transportait trois hommes d'affaires américains dans un avion amphibie lorsque l'unique moteur cesse de fonctionner. L'appareil s'écrase dans le bois de Windsor, près de Sherbrooke. Les trois passagers survivent. Après de grandioses funérailles militaires, Eugène Gagnon tombe rapidement dans l'oubli.

Toutes les recherches effectuées à ce jour tendent à démontrer que c'est la toute première fois qu'on honore la mémoire de ce héros inconnu et méconnu. Espérons que la cérémonie d'aujourd'hui aura des suites et contribuera à rendre justice à celui qui, comme de nombreux autres Québécois, s'est porté volontaire pour que nous puissions vivre dans un monde libre.



Merci aux enfants qui ont participé à la cérémonie du 11 novembre.

OÙ VA QUOI?

www.letri.com

NOUVEAU TRI

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUES



Jetez vos déchets en vrac.

en vrac dans le BAC BLEU



Bouteilles, flacons, sacs et films en plastique

Cartons, cartonnets, briques alimentaires

Aérosols, cannettes, boîtes de conserve en aluminium et en acier

Tous les papiers se recyclent®



Jetez vos déchets en sac fermé.

en sac dans le BAC GRIS



Déchets d'hygiène, couches, lingettes

Ampoules à filament vitres, vaisselle cassée en petite quantité

Poussière

Restes de repas viande et poisson



Valorisez les déchets biodégradables de la cuisine, de la maison et du jardin.

dans le COMPOSTEUR



Coquilles d'œufs

Épluchures, fruits et légumes abîmés

Marc de café et son filtre, sachets de thé, essuie-tout usagé

Déchets verts feuilles mortes, fleurs fanées, taille de haies, tonte, cendres, sciure et copeaux de bois

Restes de repas (sauf viande et poisson)



Avant de jeter pensez à donner vos objets encore en bon état aux ressourceries.

en DÉCHÈTERIE



Eclairages

Bois

Gros cartons

Gravats

Ferraille

OU retour en magasin

Matelas, mobilier hors d'usage

Pneus

Plastiques et polystyrènes

Déchets toxiques, huiles végétales et minérales, piles et batteries, cartouches d'imprimante

Déchets d'équipement électriques et électroniques



Je donne ce qui peut être réparé ou réemployé.

en RESSOURCERIE

Ce sont des lieux où des **OBJETS** (électroménager, vélo, vêtements, mobilier, vaisselle,...) sont réparés, nettoyés, remis en état pour être revendus à prix réduit. Ayez le réflexe d'y déposer ce qui ne vous est **PLUS UTILE**.

ALCG : Champagne et Morez, EMMAÛS : Saint-Claude, Oasis : Lons-le-Saunier, Association Saint-Michel Le Haut : Saint-Claude



Vêtements, chaussures maroquinerie, linge, bagagerie

au conteneur à TEXTILE



au conteneur à VERRE



Bouteilles, bocaux et pots en verre

POUR LE PERSONNEL DE COLLECTE, POUR LES TRIEURS, MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES DE TRI. POUR TOUTES QUESTIONS SUR LE TRI : CONTACTEZ LE SYDOM DU JURA AU 03 84 47 44 41 ou www.letri.com 350, rue René Maire - 39000 Lons-le-Saunier

	TARIFS 2016	TARIFS 2017
Foyer 1 ou 2 personnes en résidence principale	125,00 €	128,50 €
Foyer au-delà de 2 personnes	207,00 €	212,80 €
Résidences secondaires Forfait	91,00 €	93,50 €

Ramassages : - **bac bleu semaines paires**
- **bac gris semaines impaires**

DECHETTERIE :

BEAUFORT : du lundi au samedi de 9h à 12h

SAINT AMOUR : du lundi au samedi de 13h30 à 17h



Où se trouvent les extincteurs

☞ FLECHON Guy – 30 route de la gravelle

☞ PERROT Mickaël – 19 rte de la Gravelle

☞ LEGER André – 15 rue Fleurie

☞ PUTIN Suzanne – 20 rue de la Liberté

☞ GAUTHIER Camille – 1 impasse des vignes

☞ Maison CLERC - 14 Cours Perrot

☞ Préau de la Mairie – 5 rue Fleurie

☞ Maison PERRODIN – 2 imp. de l'Eglise

INFOS COMMUNALES

Mairie de Digna

Tel : 03.84.48.91.72

Mail : mairie.digna@wanadoo.fr

Secrétaire Myriam Bonnier

Horaires d'ouverture :

Lundi-mercredi-vendredi 8h30 à 11h30 pour le public

Permanence Mr Paul Guiton le mercredi de 9h30 à 11h

Permanence Mr Raymond Mariotte le lundi de 9h30 à 11h

Si vous souhaitez recevoir les infos de Digna par mail il vous suffit d'envoyer un mail à mairie.digna@wanadoo.fr
Ces infos vous seront envoyées par C.C.I afin de ne pas divulguer vos adresses.

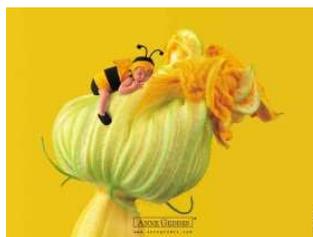
Si vous avez des choses à dire, des pages vous sont dédiées sur le bulletin.

Bienvenue

Je salue les nouveaux habitants, je voudrais leur souhaiter la bienvenue qu'ils trouvent leur place parmi nous et viennent enrichir de leur présence notre village.

Me et Mr DUMARQUE Simon
GRILLOT Mickael
GORISSEN Jordan et CHARIER Margaux
MATHURIN Mathieu et REHAB Julie
MAUBERT Jean Pascal et Isabelle, Tom et Léo
THIBERT Johan

Naissances :



CHATEL Hugo
GENTELET Maëva
BRETON Hanaë
VERRAND Hugo

Et ECUYER Lila née en

2015 mais que nous avons oublié l'année dernière



Décès :

Christian DUBOIS
Joséphine BARGELLI
Pierre REVERDY
Philippe GEOFFROY
Georges RENARD



